

# Opérations immobilières réalisées par des assujettis professionnels de l'immobilier

mathez compliance formation

## Maîtriser les opérations au plan réglementaire et pratique

### TVA applicable aux opérations immobilières

- Opérations immobilières réalisées par des assujettis dans le cadre de leur activité économique
  - Notion de « livraison »
  - Opération réalisée « à titre onéreux »
  - Définition de « l'assujetti agissant en tant que tel »
  - Opérations taxables de plein droit
  - Opérations exonérées
  - Opérations exonérées avec faculté d'option
- Opérations immobilières réalisées hors d'une activité économique
  - Livraisons à soi-même d'immeubles neufs dans le cadre du logement social
- Modalités particulières de taxation à la T.V.A. des opérations immobilières :
  - Base d'imposition à la T.V.A.
  - Droits à déduction de la T.V.A.
- Livraisons de terrains à bâtir réalisées par des assujettis
- Livraisons de terrains qui ne sont pas à bâtir réalisées par des assujettis
- Livraisons d'immeubles neufs réalisées par des assujettis
- Livraisons d'immeubles achevés depuis plus de 5 ans réalisées par des assujettis
- Livraisons à soi-même d'immeubles construits par des assujettis
- Livraisons de « droits assimilés » réalisées par des assujettis

### Règles applicables en matière de droits de mutation à titre onéreux

- Droits de mutation à titre onéreux applicables aux acquisitions d'immeubles soumises à TVA.
- Régime spécial des achats en vue de la revente réalisés par des assujettis
- Exonération des acquisitions d'immeubles par des assujettis avec engagement de construire

### Objectifs opérationnels

- Appliquer les règles de TVA et les droits de mutation à titre onéreux applicables aux opérations immobilières
- Exécuter les instructions de l'Administration concernant la réforme de mars 2010, tout en identifiant les enjeux financiers.

### Public, pré-requis & niveau

**Notaires & professionnels de l'immobilier**  
**Cabinets d'expertise comptable :**

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables et collaborateurs.

**Pré-requis :** Maîtriser les règles de base en matière de TVA.

### Niveau :

**Professionnel**  Avancé  Expert

### Modalités

**Intervenant :** Expert fiscalité, TVA & Immobilier.

**Méthodes et moyens pédagogiques :**  
Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

**Moyens d'évaluation :**  
QCM de connaissances en fin de formation

### Tarifs par personne · 1 jour = 7h

Société .....	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable .....	615 € HT
Formation intra .....	Sur devis
(France entière) .....	à partir de 1 900 € HT

Scannez pour choisir votre session de formation



REF: PR2917190230

Créé le 05/01/2022 - Mis à jour le 08/12/2025



Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous efforcerons de faciliter le suivi de notre formation.